



Juin 2021 – Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de sa séance du 7 juin 2021, le Conseil municipal a adjugé les travaux de chemisage des collecteurs des eaux usées desservant le quartier "Biolle" ou dit "Quartier Nègre" à l'entreprise KFS Service de Canalisation SA.
- Lors de sa séance du 7 juin 2021, le Conseil municipal a adjugé les travaux de mise en place de 6 piézomètres, dans le cadre de l'assainissement du site contaminé "Giovanola", à l'entreprise SIF SA.
- Lors de sa séance du 7 juin 2021, le Conseil municipal a décidé de fermer la rue des Bourguignons (les vendredis dès 18 h.30, les samedis dès 17 h.00 jusqu'au dimanche à 23 h.00) à la circulation de véhicules, dès le 11 juin 2021 et jusqu'au 31 octobre 2021.
- Lors de sa séance du 14 juin 2021, le Conseil municipal a adjugé les mandats suivants dans le cadre de la mise à jour des données du Registre des bâtiments et logements ainsi que du Portail bâtiment :
 - le mandat de numérotation et de complétude du registre des logements à La Poste;
 - le mandat d'hébergement de la suite applicative "Portail bâtiment" à la société Groupe T2i;
 - le mandat de mise en œuvre de la suite applicative "Portail bâtiment" à la société Groupe T2i.
- Lors de sa séance du 14 juin 2021, le Conseil municipal a accepté la mise en consultation publique du projet de PA4-PD et a validé la convention pour l'établissement et la mise en œuvre du PA4 et du PDi de l'Agglomération du Chablais, telle que proposée.
- Lors de sa séance du 14 juin 2021, le Conseil municipal a validé les nouveaux montants pour les tarifs électriques pour l'année 2022. Il est souligné que le 100 % de l'énergie est indigène et il est rappelé que, depuis plusieurs années, 100 % de l'énergie est renouvelable.
- Lors de sa séance du 21 juin 2021, le Conseil municipal a adjugé, dans le cadre de la construction d'une nouvelle station transformatrice MT/BT, la fourniture d'un tableau de distribution basse tension TGBT à la société Groupe E Connect SA.
- Lors de sa séance du 21 juin 2021, le Conseil municipal a validé les travaux d'installations électriques liés à la centrale téléphonique, au système d'appels malade ainsi qu'au transmetteur d'alarmes dans les "Bâtiments 1000, 2000 et 3000" du Home "Les Tilleuls" et a adjugé ces travaux à l'entreprise Groupe E Connect SA.

- Lors de sa séance du 21 juin 2021, le Conseil municipal a pris note du renouvellement du label "Commune en santé", 3 étoiles, obtenu par la Ville de Monthey, le 15 juin 2021.
- Lors de sa séance du 28 juin 2021, le Conseil municipal a adjugé, dans le cadre de l'aménagement et de la réfection de la Maison "Hildebrand", les travaux pour le raccordement au chauffage à distance à l'entreprise DUPASQUIER & RUGA SA.
- Lors de sa séance du 28 juin 2021, le Conseil municipal a adjugé, dans le cadre de l'aménagement et de la réfection de la Maison "Hildebrand", le mandat pour les phases SIA 3, 4, 5 et 9 au bureau d'architecture AALBERTI SA.
- Lors de sa séance du 28 juin 2021, le Conseil municipal a adjugé, dans le cadre du réaménagement de la cuisine, y compris des travaux complémentaires du café-restaurant du Théâtre, les mandats aux entreprises suivantes, soit :
 - travaux de maçonnerie à SCHMIDLI & CIE SA;
 - installations électriques à Groupe E Connect SA;
 - installation de ventilation à COUTAZ S;
 - vitrages intérieurs spéciaux à ACOMET SA;
 - chapes à DEC GROUPE SA;
 - cuisine professionnelle à GASTRO MACHINES SA;
 - cuisine professionnelle - fourneau de restauration à MENU SYSTEM AG;
 - armoires à vin à EuroCave.
- Lors de sa séance du 28 juin 2021, le Conseil municipal a adjugé, dans le cadre des travaux de l'étape 2 à la salle de gym du Collège du Reposieux, le traitement des surfaces intérieures (peintures) à l'entreprise COLOMBARA SA.
- Lors de sa séance du 28 juin 2021, le Conseil municipal a adjugé, dans le cadre des travaux de l'étape 2 à la salle de gym du Collège du Reposieux, les divers mandats de la manière suivante, soit :
 - travaux de maçonnerie, toiture plate - bitume à ROUTES & REVETEMENTS SA;
 - travaux d'étanchéité à PHIDA ETANCHEITE SA;
 - installation de ventilation à la ROTH VENTILATION;
 - installations sanitaires à la DUPASQUIER & RUGA SA;
 - menuiserie courante (bancs) à CROSET MENUISERIE Sàrl;
 - fermeture de gaines (feu) à CONSTANTIN ISOLATION SA;
 - faux-plafonds suspendus à CONSTANTIN ISOLATION SA.
- Lors de sa séance du 28 juin 2021, le Conseil municipal a approuvé le projet d'aménagement de la rue de Venise ainsi que des avenues de la Plantaud et des Alpes et a chargé le groupement GCBM d'élaborer le projet de détail et les soumissions à soumettre aux entreprises compétentes.
- Lors de sa séance du 28 juin 2021, le Conseil municipal a adjugé les travaux de chemisage des deux collecteurs des eaux usées desservant le quartier des Ilettes à l'entreprise AITV SA.
- Lors de sa séance du 28 juin 2021, le Conseil municipal a adjugé les travaux de génie civil pour la réalisation des aménagements transitionnels au "Quai de la Vièze", à

l'entreprise BOFFETTI Terrassement Sàrl et les travaux d'aménagement paysager à l'entreprise ARCHI-NATURE.

- Lors de sa séance du 28 juin 2021, le Conseil municipal a décidé d'entreprendre les travaux de génie civil nécessaires à la mise en place des futures installations sportives du Verney et a mandaté, à cet effet, le bureau d'ingénieurs SOLLERTIA SA.
- Lors de sa séance du 28 juin 2021, le Conseil municipal a décidé d'entreprendre les travaux nécessaires à la mise en conformité selon les nouvelles exigences en lien avec les nouvelles affectations prévues du futur bâtiment des "Services Techniques" et a adjugé les divers mandats aux entreprises suivantes :
 - les travaux de revêtement de sol de l'administration en granulé de caoutchouc à l'entreprise TEXOLIT;
 - les travaux de peinture des locaux de l'administration à l'entreprise GUIDETTI SA.
- Lors de sa séance du 28 juin 2021, le Conseil municipal a adjugé le mandat de génie civil relatif à la station transformatrice "Muguet" à la société RAYMOND RITHNER SA.
- Lors de sa séance du 28 juin 2021, le Conseil municipal a accepté de rendre le certificat COVID-19 obligatoire pour le public, le personnel et les bénévoles qui fréquentent, organisent et travaillent pour les événements culturels organisés par le Service "Culture, Tourisme & Jumelage" à l'intérieur.
- Lors de sa séance du 28 juin 2021, le Conseil municipal a accordé une autorisation d'exploiter pour l'ouverture d'un nouveau commerce comme service traiteur, à l enseigne "ARTISTE GLACIER SUISSE", et il a délivré à Mme Mounia ESPOSITO une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le commerce de service traiteur précité.
- Lors de sa séance du 28 juin 2021, le Conseil municipal a pris acte que Mme et M. Mercan et Erdal TÜRK ont renoncé à ouvrir le Take-Away "TACO'S TIME" et il a prononcé le retrait formel de toute autorisation d'exploiter le local précité en établissement public.

Etabli et publié le 11 août 2021